GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, slipway
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — ß sapin et/ou épinette blanche	R (B)
— — ß épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — ß pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — ß pin rouge	R (Pr)
— — ß pin gris	R (Pg)
— — ß thuya (cèdre)	R (C)
— — ß pruche	R (Pr)
— — ß mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — ß thuya (cèdre)	P (C)
— — ß épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — ß pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — ß pin rouge	P (Pr)
— — ß pin gris	P (Pg)
— — ß sapin et/ou épinette	P (B)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (E) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (E) p
— — (plantation de pin rouge)	P (Pr) p
— — (plantation d'épinette rouge)	P (E) p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (B)
— — ß thuya (cèdre)	S (C)
— — ß épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — ß pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — ß pin rouge	S (Pr)
— — ß pin gris	S (Pg)
— — ß pruche	S (Pr)
— — ß mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — — — ou/et rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Pr)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb(M)
— — — — avec pin gris	Pb(Pg)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (B)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (B)
— — — — (plantation)	Pg p
Pruchenie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — ß thuya (cèdre)	Pr (C)
— — ß épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — ß mélèze	Pr (M)
— — ß pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — ß pin rouge	Pr (Pr)
— — ß pin gris	Pr (Pg)
— — ß sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin	M (M)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — ß thuya (cèdre)	M (C)
— — ß épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — ß pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — ß pin rouge	M (Pr)
— — ß pin gris	M (Pg)
— — ß pruche	M (Pr)
— — ß sapin et/ou épinette blanche	M (B)
— — (plantation de thuya)	M (C) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J) p
— — (plantation de mélèze ésirich)	M (L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (R)
— — — — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (R)
— — — — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (R)
— — — — — — avec résineux	Fi R	Fi R (R)
— — — — — — avec sapin	Fi B	Fi B (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB B	BB B (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux	B R	B R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft Pb (R)
— — — — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft Pr (R)
Peupleraie avec sapin	Pe B	Pe B (R)
— — — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédraie à cèdre	Cd R	Cd R (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — sur station humide	M Ft h	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peupleraie	Pe
Érablière à érable noir	Er
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er BB
— — à bouleau jaune	Er BJ
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau jaune	BJ p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de tilleul d'amérique	Fi Ac

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis total	ct
Chablis total	cm
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-60 "	80-30 "	30-80 "
50 "	61-80 "	100-30 "	30-100 "
70 "	81-100 "	120-30 "	30-120 "
90 "	101-120 "	80-50 "	50-80 "
120 "	121 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Je (jaune indéterminé): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vio (vieux indéterminé): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0 à 3m)	2 (3 à 7m)	3 (7 à 12m)	4 (12 à 17m)	5 (17 à 22m)	6 (22 m et plus)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie inférieure à parcelle	0 à 5 %	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

91B3 D3 ⊖ 50m ⊖ — définition; — classe de pente; — classe d'âge; — perturbation; — origine; — classe de hauteur; — classe de densité; — sous group. d'essences; — type de couvert; — groupement d'essences

8 D5 d 60 D1 — classe de pente; — année de l'origine; — origine; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 06*
Bassin hydrographique: 23
Bassin primaire: 06
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97100
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 4368*
Région écologique: 10a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique :25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12 E 8	12 F 5		
S. E.	S. O.	S. E.	S. O.
N. E.	N. O.	N. E.	N. O.
12 E 1	12 F 4		
S. E.	S. O.	S. E.	S. O.
N. E.	N. O.	N. E.	N. O.

12 F/4 S. E.

ÎLE D'ANTICOSTI